

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF962

présenté par

Mme Ressiguier, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
M. Ratenon, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 20**ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Formations supérieures et recherche universitaire	0	33 000 000
Vie étudiante	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0
Recherche spatiale	0	0
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0
Bilan Macron : les étudiants ont faim <i>(ligne nouvelle)</i>	33 000 000	0
TOTAUX	33 000 000	33 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cet amendement, nous souhaitons dénoncer la fin du repas au restaurant universitaire à 1 euro pour tous les étudiants.

Le rôle des CROUS a été crucial pendant la crise sanitaire face au refus du Gouvernement d'allouer une allocation d'autonomie ou d'ouvrir le RSA aux moins de 18 ans. Emmanuel Macron a annoncé très tardivement, le 21 janvier 2021 l'extension des repas à 1 euro à tous les étudiants (boursiers ou non) deux fois par jour... Cette mesure a été supprimée dès la rentrée universitaire et réservée aux boursiers uniquement. Pourtant, les étudiants subissent toujours la précarité de plein fouet.

Selon un sondage OpinionWay publié le 15 février 2021 pour Les Échos et Radio classique, deux personnes sur trois estiment que le gouvernement ne prend « pas suffisamment en compte la situation des jeunes qui ont 20 ans aujourd'hui ». Une proportion qui atteint 75 % chez les moins de 25 ans et la moitié des électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de 2017.

Devant l'évidence, nous proposons que les CROUS continuent à proposer des repas à 1€ deux fois par jour et que tous les étudiants puissent au moins manger à leur faim.

Pour respecter les règles de recevabilité financière, nous proposons dans cet amendement de transférer des crédits de l'action 04 "Etablissements d'enseignement privé" du programme 150 à hauteur de 33 millions en autorisations d'engagement et 33 millions en crédits de paiement, vers l'action 01 d'une nouvelle ligne de programme intitulée "Bilan Macron : les étudiants ont faim". Nous appelons le Gouvernement à lever le gage.